N° 3
juin
2025

GÉOPORO

ISSN : 3005-2165

Revue de Géographie du PORO

Département de Géographie
Université Péléforo Gon Coulibaly

www.geoporo.net

Revue de Géographie du Poro
Université Peleforo Gon Coulibaly
Korhogo – Côte d'Ivoire

Indexations

https://sjifactor.com/passport.php?id=23980

https://reseau-mirabel.info/revue/21571/Geoporo

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/947477

https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-2165

Éditorial

L'histoire de la production du savoir géographique, a été conçue et l'est toujours à partir de la dynamique d'une pensée et d'un discours scientifique**.**

Cette production du savoir géographique touche aux méthodes, aux concepts, aux théories, aux emprunts de la discipline et à sa place dans la sphère des sciences. Elle concerne l'objet de la géographie comme un corps de savoir spécifique dans le corpus scientifique. D'une pensée de la géographie qui privilégie la description des faits pour atteindre l'explication par une démarche inductive, vision utilisée par les principaux fondateurs de la géographie, elle parvient à l'explication des phénomènes étudiés.

Trouver des réponses aux questions d'aujourd'hui, c'est dépasser l'étude des apparences visibles pour se pencher aussi sur les rôles invisibles de l'espace dans la vie de chacun et dans le fonctionnement de la société. La géographie cherche dans ce contexte à devenir une science nomothétique avec des chercheurs qui suivent simultanément deux voies. La première qui est une quête de similarité présente dans la diversité des espaces et, à partir d'elle des règles (voir des lois) qui caractérisent l'organisation de l'espace par l'homme. Et la deuxième, celle d'un recours à la démarche déductive comme méthode scientifique.

Quant au discours scientifique, il privilégie d'une part l'analyse spatiale, la recherche de règles, voire de lois dans la répartition des objets dans l'espace. A ce titre, il s'efforce d'analyser les formes spatiales en mettant en évidence les processus à l'œuvre. Et d'autre part, il recherche le sens de ces formes spatiales, sens qu'elles ont pour les divers groupes utilisateurs de l'espace à titre permanent ou temporaire. Tout en ne perdant pas de vue que la pensée et le discours doivent nourrir la science géographique, le rôle du géographe n'est-il pas alors de produire des connaissances utiles pour expliquer les comportements humains dans l'espace et d'en analyser les conséquences ? Pour ce faire, la Géographie s'est appropriée des outils et des techniques tels que le Système d'Information Géographique qui ont fait d'elle une des sciences avec lesquelles il faut compter face aux nombreux enjeux d'un monde dynamique.

En clair, la Géographie se positionne comme la science de prise de décision, voire la science de l'avenir. **GEOPORO** se présente alors comme la plateforme de publication et de publicisation des recherches des géographes d'ici et d'ailleurs soucieux par la qualité de leur contribution à participer aux prises de décisions dans leur environnement socio politique, économique et culturel. Cette revue est dotée d'un conseil scientifique et de lecture international.

Par **KONAN Kouamé Hyacinthe**

« GEOPORO » LA REVUE DU DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE DE L'UNIVERSITE PELEFORO GON COULIBALY

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de Publication
KOFFI Brou Emile, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

Rédacteur en Chef
TAPE Sophie Pulchérie, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY

Membres du Secrétariat
- Dr KONAN Hyacinthe, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr DIOBO KPAKA Sabine, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr SIYALI Wanlo Innocents, Maître-assistant, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr COULIBALY Moussa, Maître-assistant, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr DOSSO Ismaïla, Assistant, Université Peleforo GON COULIBALY

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

1. KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
2. YAPI-DIAHOU Alphonse, Professeur Titulaire de Géographie, Université Paris 8 (France)
3. ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, Directeur de Recherches en Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
4. VISSIN Expédit Wilfrid, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
5. ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
6. EDINAM Kola, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
7. BIKPO-KOFFIE Céline Yolande, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
8. GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
9. VIGNINOU Toussaint, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
10. ASSI-KAUDJHIS Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
11. SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
12. MENGHO Maurice Boniface, Professeur Titulaire, Université de Brazzaville (République du Congo)
13. NASSA Dadié Désiré Axel, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
14. KISSIRA Aboubakar, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Parakou (Benin)

15. KABLAN Hassy N'guessan Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
16. VISSOH Sylvain, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
17. DIBI-ANOH Pauline, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
18. LOBA Akou Franck Valérie, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
19. MOUNDZA Patrice, Professeur Titulaire de Géographie, Université Marien N'Gouabi (Congo)
20. Jürgen RUNGE, Professeur titulaire de Géographie physique et Géoecologie, Goethe-University Frankfurt Am Main (Allemagne)
21. YANOGO Pawendkisgou Isidore, Professeur Titulaire de Géographie, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

<u>COMITE DE LECTURE INTERNATIONAL</u>

1. KOFFI Simplice Yao, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
2. KOFFI Yeboué Stephane Koissy, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
3. KOUADIO Nanan Kouamé Félix, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
4. KRA Kouadio Joseph, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
5. TAPE Sophie Pulchérie, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
6. ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
7. ALLA kouadio Augustin, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
8. DINDJI Médé Roger, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
9. DIOBO Kpaka Sabine Epse Doudou, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
10. KOFFI Lath Franck Eric, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
11. KONAN Hyacinthe, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
12. KOUDOU Dogbo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
13. SILUE Pebanangnanan David, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
14. FOFANA Lancina, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
15. GOGOUA Gbamain Franck, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

16. KAMBIRE Sambi, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
17. ASSUE Yao Jean Aimé, Maitre de Conférences en Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
18. GNELE José Edgard, Maitre de conférences en Géographie, université de Parakou (Benin)
19. KOFFI Yao Jean Julius, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
20. MAFOU Kouassi Combo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
21. SODORE Abdoul Azise, Maître de Conférences en Géographie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
22. ADJAKPA Tchékpo Théodore, Maître de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
23. BOKO Nouvewa Patrice Maximilien, Maitre de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
24. YAO Kouassi Ernest, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)

1. Note aux contributeurs

«GEOPORO», la revue du département de géographie de l'université Peleforo Gon Coulibaly fondé *en 2023* est un espace de diffusion de travaux originaux des Sciences géographiques. Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. Les contributeurs doivent s'y conformer.

1.1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre en français et en anglais (Book Antiqua, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser le contexte d'étude, l'objectif général, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (Problématique ; Hypothèse et Intérêt de l'étude compris) ; Outils et Méthode ; Résultats ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Les notes infrapaginales sont à proscrire. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique. Le nombre de pages du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Book antiqua, taille 12, interligne 1.5) ne doit pas excéder 15. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau, premier titre (Book antiqua 12 gras), 1.1. Deuxième niveau (Book antiqua 12 gras italique), 1.2.1. Troisième niveau (Book antiqua 12 italique).

1.2. Les illustrations

Les tableaux, les figures (carte et graphique), les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis (centré), placé en-dessous de l'élément d'illustration (Taille 11). La source (centrée) est indiquée en-dessous du titre de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : i. Annoncés, ii. Insérés, iii. Commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations (figures, tableau, photos et schéma) doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2. Notes et références

2.1. La citation des passages

Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation

Elles sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (B. A. SY. 2008, p. 18) ; - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemples: - En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est «d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (…)» - Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit : Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire. - Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

2.3. Les divers éléments d'une référence bibliographique

Ils sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage. Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

2.4. Les références bibliographiques

Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.
AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société, Paris, Gallimard.
BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF. DIAGNE TAPE Sophie Pulchérie, 2019, « *Festivals culturels et développement du tourisme à Adiaké en Côte d'Ivoire* », Revue de Géographie BenGéO, Bénin, 26, pp.165-196.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL), la date et l'heure de consultation.

3. Nota bene

3.1. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

3.2. Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.

3.3. Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45 par exemple et non pp. 2-45.

3.4. En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

3.5. Eviter de faire des retraits au moment de débuter les paragraphes.

3.6. Plan : Introduction, Outils et méthode, Résultats, Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques.

3.7. L'année et le numéro de page doivent accompagner un auteur cité dans le texte (Introduction – Méthodologie – Résultats – Discussion). Exemple : KOFFI S. Y. *et al.* (2023, p35) ou (ZOUHOULA B. M. R. N., 2021, p7).

Résumé : dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (y compris le titre de l'article).

Introduction : elle doit comporter un bon croquis de localisation du secteur de l'étude.

Outils et méthode : l'auteur expose uniquement ce qui est des outils utilisés lors des enquêtes entre autres et l'approche méthodologique.

Résultats : l'auteur expose ses résultats qui sont issus de la méthodologie annoncée dans Outils et méthode (pas les résultats d'autres chercheurs). Il doit également faire l'analyse des résultats en traduisant l'explication de la relation entre les différentes variables, objet de l'article.

Discussion : la discussion est placée avant la conclusion ; Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs pour dégager les différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus de deux pages.

Conclusion : elle devra être concise et précise.

Enfin, les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions. La Revue ***GEOPORO*** reçoit en continu les contributions et paraît deux fois dans l'année : juin et décembre. Le nombre d'instructions pour accepter une contribution est de 1 (une) au moins. Un article accepté pour publication dans ***GEOPORO*** exige de ses auteurs une contribution financière de 50 000 FCFA, représentant les frais d'instruction et de publication.

ACTIVITES CONTREBANDIERES ET IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DANS LES COMMUNES FRONTALIERES DE BATIE ET DE OUESSA AU BURKINA FASO

SMUGGLING ACTIVITIES AND SOCIO-ECONOMICS IMPACTS IN THER BORDER COMMUNES OF BATIE AND OUESSA IN BURKINA FASO

Abdoulaye KIEMDE, *Laboratoire Dynamiques des Espaces et Sociétés (LDES), Université Joseph KI-ZERBO, E-mail kimsey1820@gmail.Com Tel : 00 226 75 77 78 10.* **Georges, COMPAORE**, *Laboratoire Dynamiques des Espaces et Sociétés (LDES), Université Joseph KI-ZERBO, E-mail : Compaoregeorges2018@gmail.com Tel : 00 226 70 24 66 16.*

Résumé

Depuis l'indépendance du Burkina Faso et de ses pays voisins, la contrebande a connu une grande ampleur. Elle reste une activité prépondérante en général dans le Sud-Ouest du Burkina Faso et en particulier dans les communes frontalières de Batié et de Ouessa. C'est une pratique bien enracinée parmi les populations des deux côtés de la frontière ghanéo-burkinabè et ivoiro-burkinabè avec des acteurs aux profils divers. La contrebande représente une véritable une source de réduction du chômage dans ces communes et les revenus tirés par les acteurs sont investis dans plusieurs domaines dont les plus visibles sont : la construction des maisons, l'acquisition des moyens de déplacement (motos, voitures), les investissements dans le commerce (boutiques, maquis, buvettes restaurants), dans l'agriculture (achat d'outils moderne de travail, de produits chimiques) et d'animaux). L'objectif de cette étude est d'analyser les facteurs et les impacts de la contrebande dans les communes frontalières de Batié et de Ouessa. La méthodologie utilisée combine la recherche documentaire avec des travaux de terrain. De ce fait, des enquêtes ont été réalisés auprès de 50 contrebandiers dont 30 dans la commune de Batié et 20 dans la commune de Ouessa. Des entretiens ont été réalisés auprès des personnes ressources en vue de collecter des données quantitatives et qualitatives. Les logiciels Sphinx et Excel ont servi au dépouillement, au traitement et l'analyse des données ; et le logiciel QGIS 3.10 pour les représentations cartographiques. Il ressort de l'étude que plusieurs raisons contribuent à la pratique et au développement de la contrebande dans les communes frontières de Batié et de Ouessa à savoirs la situation géographique et les facteurs socioéconomiques. Cette activité engendre des profits considérables auprès des acteurs et les populations en tirent aussi des avantages à travers la disponibilité et l'accessibilité des produits à moindre coût même si de telle pratique a aussi des répercussions négatives sur le développement de ces communes. A travers cette contribution, nous montrons l'organisation de la contrebande et ses conséquences dans les communes de Batié et de Ouessa.

***Mots clé** : Contrebandier, frontière, communes frontalières, Batié, Ouessa, Côte d'Ivoire, Ghana, Burkina Faso.*

Abstract

Since the independence of Burkina Faso and its neighboring countries, smuggling has been on a large scale. It remains a predominant activity in general in the southwest of Burkina Faso and particularly in the border communes of Batié and Ouessa. It is a well-rooted practice among the populations on both sides of the Ghanaian-Burkinabe and Ivorian-Burkinabe borders with actors of diverse profiles. Smuggling represents a real source of unemployment reduction in these communes and the income generated by the actors is invested in several areas, the most visible of which are: the construction of houses, the acquisition of means of transport (motorcycles, cars), achievements in commerce (shops, maquis, refreshment bars, restaurants), in agriculture (purchase of modern work tools, chemicals) and animals). The

objective of this study is to analyze the factors and impacts of smuggling in the border municipalities of Batié and Ouessa. The methodology used combines documentary research with fieldwork. Therefore, surveys were carried out with 50 smugglers at random, including 30 smugglers in the urban commune of Batié and 20 smugglers in the rural commune of Ouessa. As well as interviews with resource persons in order to collect quantitative and qualitative data. Sphinx and Excel software were used for data processing, processing and analysis; and QGIS 3.10 software for cartographic representations. It emerges from the study that several reasons contribute to the practice and development of smuggling in the border communes of Batié and Ouessa, namely the geographical location and socio-economic factors reasons. This activity generates considerable profits for the actors and the populations also benefit from it through the availability and accessibility of products at a lower cost even if such practice also has negative repercussions on the development of these communes. Through this contribution, we show the organization of smuggling and its consequences in the communes of Batié and Ouessa..
Keywords : *Smugglers, border, borders municipalities, Batié, Ouessa, Côte d'Ivoire, Ghana, Burkina Faso.*

Introduction

La contrebande est un phénomène universel. Elle touche tous les pays, à toutes les époques et quel que soit leur niveau de développement. C'est une pratique bien enracinée parmi les populations des deux côtés de la frontière (Hilmi A., 2008, p166). Or ces pratiques Trans- territoriales, transgressives et par conséquent contrebandières au regard des systèmes normatifs sont l'indice d'une instrumentalisation et d'un jeu sur les distorsions créées à partir des frontières. Ces types de pratiques spatiales, qu'elles génèrent des revenus importants ou non, ont intégré la frontière comme outil de spéculation, confirmant bien plus qu'elles n'infirment son enracinement et démontrent une intégration de la désintégration (Roussy C., 2023, p16). Depuis l'indépendance du Burkina Faso et de ses pays voisins, la contrebande a connu une grande ampleur. Forte de tout cela, la contrebande se présente comme une activité mutante qui semble avoir un pouvoir d'organisation sociale et spatiale dans la localité qui l'abrite. Toutefois, cette activité illicite fait apparaître des effets parasitaires dans la localité qui ne sauraient constituer une alternative au développement. C'est le constat à Batié et à Ouessa dans le Sud-Ouest burkinabè où les activités de contrebande riment avec la vie socioéconomique de ces communes frontalières. Elle reste une activité prépondérante dans ces deux localités du pays avec des conséquences multiples. Ce constat suscite des interrogations suivantes : quelle sont les raisons explicatives de l'enracinement des activités de la contrebande dans les communes de Batié et de Ouessa, et quelles en sont les répercussions ? Cette recherche admet en hypothèse que des causes géographiques et socioéconomiques sont des raisons essentielles de la pratique de la contrebande à Batié et à Ouessa avec des retombées positives et négatives.

Cet article est structuré autour de trois parties. La première traite du cadre géographique et méthodologique, la seconde présente les résultats et la troisième la discussion de ces résultats.

1. Cadre géographique et démarche méthodologique

1.1. Cadre géographique

La commune de Batié est frontalière à la Côte d'Ivoire et au Ghana. Elle est située à 30 km du Ghana et 55 km de la Côte d'Ivoire. Avec une superficie de 972 km^2, soit 33,76% du territoire provincial de Noumbiel où elle est le chef-lieu. Elle est distante de 67 km de Gaoua (chef-lieu de la région du Sud-Ouest) et de 468 km de Ouagadougou, la capitale politique du pays. La commune est limitée : au Nord, par les communes rurales de Legmoin et de Gbomblora ; au Sud, par la commune rurale de Kpuéré et à la Côte d'Ivoire ; à l'Ouest, par les communes rurales de Midebdo et de Boussoukoula ; et à l'Est par le Ghana (confère carte n°1 ci-dessus).

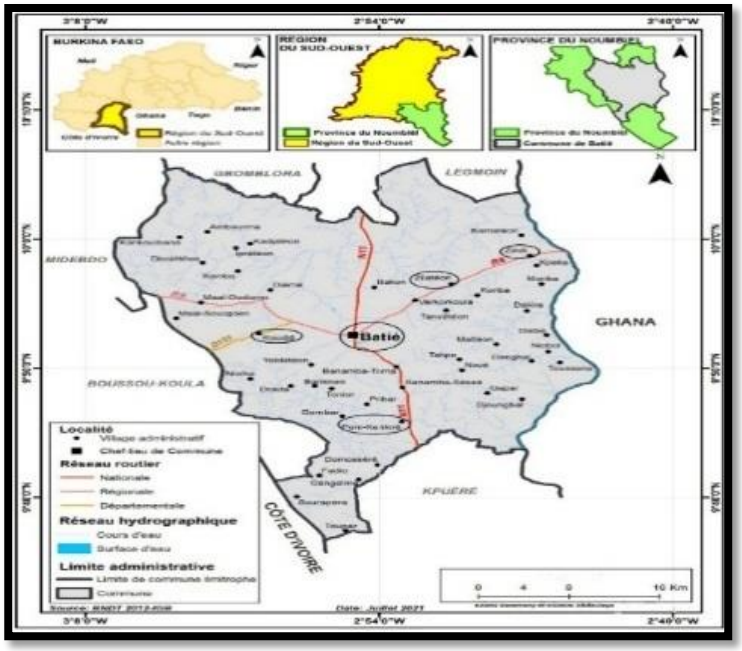

Carte 1 : Localisation de la commune de Batié et les sites d'étude

Quant à la commune rurale de Ouessa, elle est localisée à 11° 02'18''N et 2° 46'46''O et située à seulement 7 km de la République du Ghana. Elle appartient à la province de Ioba dont Dano est le chef-lieu. Avec une une superficie de 192,79 Km², soit 5,91 % du territoire provincial, sur un total de 3 260,95 Km², la commune est traversée par la route nationale (RN 20) reliant Djikologo à Ouessa en passant par Dissihn jusqu'à la frontière ghanéenne et la route régionale N°11 reliant Kolinka à Fara en passant par Niégo. Elle présente les limites administratives suivantes : au Nord par la commune de Niambouri (province de la Sissili) ; au Sud par le Ghana ; à l'Est par les communes de Niégo (Ioba) et Boura (Sissili) et à l'Ouest par les communes de Disshin et de Koper (Ioba) (confère carte n°2).

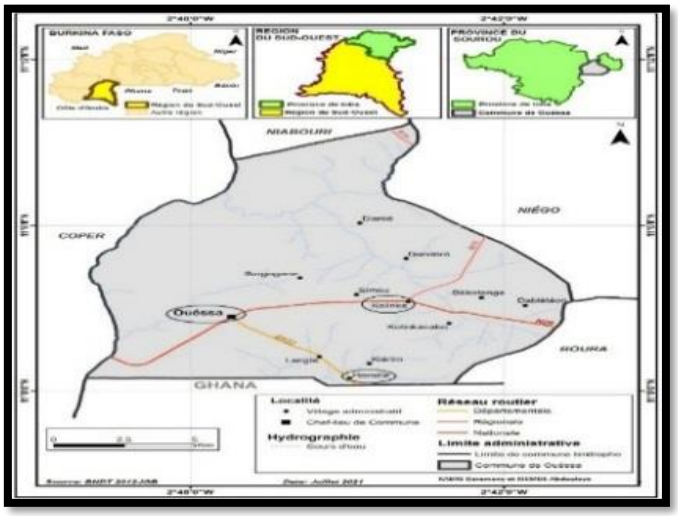

Carte 1 : Localisation de la commune de Ouessa et les sites d'étude

1.2. Démarche méthodologique

La commune urbaine de Batié est subdivisée en cinq (5) secteurs et 55 villages rattachés avec une population en 2019 qui était de 44 526 habitants (RGPH, 2019). Sur le plan spatial, compte tenu de la superficie de la commune, du nombre élevé de villages (55) et les longues distances à parcourir, le choix s'est porté sur la ville de Batié et 4 villages dont 2 vers la frontière avec la Côte d'Ivoire à savoir Poni-Kenkiré sur la route nationale n°11 (RN11) et Kondjô sur la route départementale n° 131(D131) et les 2 autres villages (Zilatéon et Zindi) vers la frontière avec le Ghana sur la route régionale n°8 (RR8). Quant à la commune rurale de Ouessa, elle compte 7 villages. Au recensement général de la population en 2019, la commune de Ouessa totalisait 17 233 habitants. Les enquêtes ont couvert trois villages à savoir Ouessa (chef-lieu du département), Kolinka et Hamélé. A Batié le choix des sites enquêtés se justifie par le fait que, Batié est le chef-lieu de la commune. C'est une ville dont les activités commerciales sont très développées surtout l'informel avec la présence des produits de contrebande. Pour ce qui est des quatre autres villages, ils sont tous situé sur des voies très fréquentées par les populations qui vont des mouvements fréquents entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana dont les activités de contrebande sont pratiquées par certains habitants qui se ravitaillent soit en Côte d'Ivoire ou au Ghana, ces villages connaissent également un développement du secteur informel surtout lié aux activités de la contrebande. Quant à la commune de Ouessa, le motif du choix de ces villages s'explique par le fait que le village de Ouessa est au centre de la commune, traversé par le corridor tandis que, Kolinka est excentré et enclavé et Hamélé est à la limite de la frontière avec le Ghana, avec aussi de forte pratique de contrebande entre le Burkina Faso et le Ghana. La position de ces localités choisies permet donc de toucher des populations qui peuvent répondre aux multiples questions des relations de la vie de leur commune avec la frontière surtout en matière des activités contrebandières. Ce sont ces raisons qui ont orienté notre choix sur ces localités. Cela a permis aussi d'avoir une vue globale des problèmes de développement dans ces communes dans ses dimensions urbaines et rurales. L'enquête effectuée s'est basée sur un choix raisonné et avec des guides que nous avons choisis et formés dans chaque localité, nous avons alors pu recueillir des données satisfaisantes auprès de certains contrebandiers qui ont accepté nous fournir des informations sur leurs activités. Ainsi les enquêtes ont pu couvrir 50 contrebandiers dont 30 à Batié et 20 à Ouessa. En plus de ces enquêtes, des guides d'entretiens ont été adressés aux responsables des structures étatiques, communales, aux agents frontaliers (transporteurs, commerçants, agents de sécurité et de contrôle, agents de change, transitaires) pour acquérir leurs perceptions par rapport à l'activité de la contrebande dans ces communes et ses dimensions socio-économiques et spatiales. Le téléphone portable androïde a été utilisé pour des prises de vue. Le traitement des données recueillies a été effectué à partir d'un dépouillement manuel et à l'ordinateur. Le logiciels Excel 2016 a servi pour

le traitement des données et à la réalisation des tableaux, Arc GIS 10.1 pour la réalisation des cartes et Word 2016 pour la rédaction du document. Dans cette recherche, le modéle SLoT qui est un instrument d'analyse et d'évaluation des interrelations entre les acteurs locaux, entre ces derniers et le milieu local et entre les composantes locales (réseaux d'acteurs locaux) et celles des systèmes supra-locaux (réseaux longs) (Yaméogo L., 2006, cité par Ouandé M., 2021, p 21) a été utilisé afin de caractériser les relations d'interdépendance entre acteurs qui animent l'espace transfrontalier ainsi que les différentes activités frontalières et transfrontalières telle que la contrebande.

2. Résultats

2.1. Les facteurs de la contrebande dans les communes de Batié et de Ouessa

Plusieurs raisons contribuent à son développement à savoir la situation géographique et les facteurs socio-économiques.

2.1.1. Les facteurs géographiques

La topographie des communes de Batié et de Ouessa facilite l'exercice de la contrebande par l'aisance d'ouverture des pistes pour le trafic illégal en saison pluvieuse ou en saison sèche. De ce fait, plusieurs pistes sont créées à Batié comme à Ouessa pour traverser la frontière et éviter d'éventuels contrôles. De même la frontière naturelle qu'est le fleuve Mouhoun entre le Burkina Faso et le Ghana, est largement utilisé par les contrebandiers dans les communes pour franchir clandestinement la frontière. De plus l'éloignement de ces communes par rapport aux marchés nationaux fournisseurs, notamment Ouagadougou et Bobo Dioulasso, et l'enclavement interne de celles-ci surtout la commune de Batié entraînent une hausse des prix des marchandises nationales dans ces communes en raison du coût de transport. Cette situation pousse alors certaines populations et des commerçants à s'approvisionner directement en Côte d'Ivoire ou au Ghana. Ainsi, des 50 contrebandiers qui ont fait l'objet d'entretien dans les communes de Batié et de Ouessa, il ressort que 32,5% ont évoqués comme raisons de pratique de l'activité de la contrebande, la proximité de leurs communes avec les frontières ivoiro-burkinabè et ghanéo-burkinabè.

2.1.2 Les facteurs socioéconomiques

Au titre des facteurs socio-économiques, le sous-emploi constitue la raison essentielle intervenant dans l'explication de ce phénomène dans les communes de Batié et de Ouessa, particulièrement le manque d'emploi dans les activités productives pendant la saison sèche. En outre, l'économie communale largement dominée par l'agriculture, pratiquée largement de façon archaïque ; très fragile, n'est pas sans conséquences sur les rendements qui sont très faibles et qui jouent négativement sur les revenus des ménages. Cette médiocrité des revenus pousse certaines populations à pratiquer la contrebande comme activités complémentaires ou principales et ils en sont 22,5% de contrebandiers dans ce cas dans les communes de Batié et de Ouessa. Il faut noter également le protectionnisme douanier et le comportement du consommateur local qui s'est habitué aux produits contrebandiers, vu leur bas prix et leur qualité qui

conviennent à la situation socio-économique des populations. Le commerce illicite dans les communes frontalières de Batié et de Ouessa s'explique aussi par la différence d'espace monétaire entre le Burkina Faso qui est dans la zone Franc CFA et le Ghana qui utilise le Cedi. Cette différence monétaire est un atout considérable dans les échanges entre les deux pays notamment un profit énorme pour les commerçants Burkinabè surtout avec les fluctuations du Cedi qui se trouve souvent en baisse ou à une valeur très basse par rapport au Franc CFA. Cette situation rend encore l'activité des contrebandiers très rentable d'autant plus que le Franc CFA est accepté par certains commerçants au Ghana et vice versa, et les transactions ne sont pas taxées. Ainsi, des 50 contrebandiers qui ont fait l'objet d'entretien dans les communes de Batié et de Ouessa, il ressort que 45% pratiquent l'activité pour des raisons lucratives.

Pour les raisons historiques, il faut noter que la pratique de la contrebande est le fruit d'une longue histoire commune et des relations socio-culturelles de même que des liens familiaux qui unissent les populations de part et d'autre de la frontière. On peut distinguer deux « sous-espaces culturels » au sein de ces communes : De Lawra au Ghana à Bouna en Côte d'Ivoire en passant par Batié et de Ouessa jusqu'à Wa, forment en son sein des communautés homogènes dont les frontières coloniales sont venues divisées. Ces liens socio-culturels prolongent les canaux d'échanges transfrontaliers et apportent des éléments de confiance à des opérations économiques établies au noir. Ces liens familiaux et socio-culturels protègent ces contrebandiers contre toute dénonciation auprès des forces de sécurité.

2.1.3. Les profils des contrebandiers et dimension spatiale de la contrebande

La contrebande est une activité difficile et dangereuse. Elle demande de la force physique et du courage. Le contrebandier, en effet, doit avoir un potentiel physique important pour supporter la charge et pouvoir échapper aux agents de contrôles et de surveillance des frontières (les policiers, les gendarmes et les douaniers). Ainsi, la catégorie de population qui pratique la contrebande dans les communes de Batié et de Ouessa sont majoritairement jeunes (confère tableau n° 1 ci-dessous).

Catégorie d'âge	[20-29]	[30-39]	[40-49]	[50-59]
Nombre	19	14	11	6
Pourcentage	38%	28%	22%	12%

Tableau 1 : Tranche d'âge des contrebandiers dans les communes de Batié et de Ouessa

Source : entretiens-terrain auprès de 50 contrebandiers à Batié et Ouessa, 2021

De ce tableau, il ressort que plus de la moitié des contrebandiers (66%) ont un âge inférieur à 40 ans contre 34% dont l'âge est compris entre 40 et 59 ans. C'est donc une population de jeunes qui dominent le métier de contrebande car ils sont aptes à surmonter les conditions délicates caractérisant cette activité. Quant au niveau d'instruction de ces contrebandiers, il ressort des résultats des entretiens que 90% de ces contrebandiers est composée de niveau primaire, d'alphabétisés et de sans niveau d'instruction, en raison de 20% d'alphabétisés, de 32% de niveau d'instruction

primaire et de 38% de sans niveau d'instruction. Même s'ils sont 6% à avoir atteint le niveau secondaire et 4% pour le niveau universitaire, il ressort tout de même que la pratique de la contrebande ne se limite pas seulement aux analphabètes, mais concerne aussi les alphabètes au regard de la rentabilité de l'activité malgré les risques énormes qu'ils encourent. Les contrebandiers utilisent des sentiers ou des petits chemins pour éviter tout contrôle des autorités. Au niveau des communes de Batié et de Ouessa, plusieurs pistes contrebandières échappent au contrôle des agents de sécurité (Police, Douane, agents phytosanitaires), à travers les villages environnants, ils passent dans la brousse ou dans les champs et débouchent sur le fleuve Mouhoun. Et à partir du fleuve en saison pluvieuse avec la crue, ce sont les pirogues qui sont utilisées par ces contrebandiers pour la traversée pour rejoindre le Ghana. Les villages de Dissihn situés à environ 20 kilomètres de Ouessa tels que Dakolé, Ouizine, Done, Saala et même Tovor dans la commune de Zambo à plus d'une vingtaine de kilomètres de Ouessa servent de relai de trafic de la contrebande. Des relations parentales ou amicales sont tissées entre contrebandiers et les populations locales pour fructifier ce commerce mais aussi pour échapper aux agents de contrôle et de sécurité. A partir de ces villages, les contrebandiers, après la traversée du fleuve Mouhoun, ils débouchent directement sur Nadom ou sur Djongo au Ghana. Après leur ravitaillement, ils reprennent le chemin dans la journée ou dans la nuit et un rendez-vous est fixé avec les piroguiers pour la traversée. Les marchandises sont souvent gardées auprès des populations de ces villages pour ensuite être convoyées au bon moment à destination. Il en est de même pour les villages de Zindi, Zilatéon, Koribar à Batié, parsemés par de multiples pistes de contrebandiers qui échappent totalement au contrôle de la Police et de la Douane, qui servent de lieu de stockage et de transit des produits de la contrebande provenant du Ghana (confère photos n° 1 et n° 2 ci-dessous).

Photo 1 : La traversée de la frontière ghanéo-burkinabé à Zindi à Batié

Photo 2 : Des produits d'origine ghanéenne à destination de la commune de Batié

Source : Prise de vue KIEMDE Abdoulaye, novembre 2022

Sur l'image n°1, deux piroguiers à Zindi convoient des passagers et des marchandises venant du Ghana pour la traversée de la frontière ghanéo-burkinabè. Ces passagers et marchandises entre en territoire burkinabè sans contrôles policiers ni douaniers à la frontière. Sur l'image n°2, des produits plastiques d'origine ghanéenne sont transportés par des commerçants pour être vendus au marché de Batié, sans taxes payées à la frontière. La porosité de la frontière rend l'activité de la contrebande très florissante

dans la commune de Batié. Elle constitue une aubaine pour la pratique du commerce illicite ou des échanges des produits frauduleux entre le Ghana et le Burkina Faso et vice-versa.

La surveillance de la frontière entre le Burkina Faso et le Ghana se révèle très complexe compte tenu de l'absence de pont de franchissement sur le fleuve Mouhoun et de la position géographique du poste de Douane de Batié, localisé en ville réduisant ainsi la visibilité sur des opérations qui se passent à la frontière. Des patrouilles sont certes organisées jusqu'au fleuve par les forces de sécurité et de contrôle mais pas de façon permanente donnant ainsi libre cours à la pratique du trafic illégal entre Batié et le Ghana. En plus de la porosité de la frontière, le développement de la contrebande à Batié et à Ouessa est favorisé par des arrangements entre contrebandiers et forces de l'ordre que ça soit au Ghana, au Burkina Faso ou encore en Côte d'Ivoire. Ainsi selon les entretiens avec les contrebandiers des communes de Batié et de Ouessa, ils disent procéder en cas d'interpellation par les agents de sécurité et de contrôle à des négociations avec des versements des pourboires afin d'éviter que leurs marchandises leur soient confisquées. Pour les gros trafiquants, des arrangements se font à l'avance avant même l'arrivée des produits à la frontière afin d'éviter toute surprise désagréable avec les forces de l'ordre qui font souvent des patrouilles le long du fleuve Mouhoun. Cependant, l'activité de contrebandier au regard de son caractère illégal comporte des risques énormes. Les contrebandiers déclarent être confrontés à des braquages en route par des voleurs, des agressions, des accidents souvent mortels provoqués par des vitesses excessives et des noyades lors de la traversée du fleuve Mouhoun entrainant des pertes de marchandises et de vies humaines. A cela, il faut ajouter la confiscation des marchandises par les agents de sécurité et de contrôle au cas où les arrangements n'aboutissent pas et même des emprisonnements si les produits sont jugés très dangereux (armes, munitions, drogues, animaux sauvages, cigarettes). Plusieurs moyens de transport sont utilisés par ces contrebandiers pour s'approvisionner ou vendre en territoire ghanéen et ivoirien en fonction de la quantité des produits, du capital et l'état des voies empruntées (confère tableau n ° 2).

Moyen de transport	**Bicyclette**	**Motocyclette**	**Tricycle**	**Véhicule**	**Bicyclette et motocyclette**	**Pieds**
Pourcentage	28%	24%	14%	12%	18%	4%

Tableau 2 : Moyens de transport des contrebandiers à Batié et à Ouessa

Source : entretiens-terrain auprès de 50 contrebandiers à Batié et à Ouessa, 2021

D'après le tableau, il ressort que plus de la moitié des contrebandiers (52%) utilisent la bicyclette et la motocyclette comme moyen de transport des marchandises dans les communes de Batié et de Ouessa. Ces moyens, selon eux s'adaptent facilement à l'état des voies empruntées qui sont des pistes clandestines, étroites et en mauvais état dont les difficultés de circulation s'aggravent davantage en saison pluvieuse avec la présence sur les pistes de boue, des flacs d'eau et des trous. Ils sont 18% de contrebandiers qui combinent ces deux moyens de transport (bicyclette et

motocyclette). Mais la bicyclette occupe la première place (28%) parmi tous les moyens de transport utilisés en raison de sa discrétion (sans bruit) et de faibles moyens financiers de certains contrebandiers qui ne leur permettent pas de disposer de motocyclette. Les contrebandiers ayant suffisamment des moyens utilisent des véhicules et des tricycles pour transporter des charges considérables. Ils représentent respectivement 12% et 14% des contrebandiers. Cependant pour ces deux moyens de transport, la traversée du fleuve Mouhoun ne peut se faire qu'en période de décrue notamment en saison sèche où l'eau se trouve à son niveau le plus bas. En cette période, le transport des marchandises se font aisément entre les deux versants ghanéo-burkinabè. Quant à la période de la saison pluvieuse (en période de crue), les transactions des marchandises se font au niveau de la frontière. Une équipe au Ghana convoie les marchandises contre rémunération jusqu'au fleuve Mouhoun. Après la traversée des marchandises en pirogue, une autre équipe en territoire burkinabè prend la relève à travers des véhicules ou des tricycles jusqu'à destination. Seulement 4% disent faire le trajet à pieds et concernent les pasteurs qui vendent leurs animaux au Ghana ou en Côte d'Ivoire, pour échapper au paiement des taxes à la frontière. Par ailleurs, les courants de fraude s'exerçant à Batié et à Ouessa n'approvisionnent pas seulement les marchés frontaliers et environnants, mais aussi d'autres centres de consommation au Sud-Ouest (Dissihn, Koper, Zambo, Dano) et bien d'autres régions du pays (Centre-Ouest, des cascades, Hauts-bassins, Centre). A cet effet, des commerçants grossistes en territoire burkinabè qui disposent suffisamment de moyens, emploient des jeunes au Burkina Faso comme dans les communes frontalières de Batié et de Ouessa ou même ceux des pays voisins (Ghana et Côte d'Ivoire) ayant une parfaite maîtrise des pistes de contournement. Ces commerçants grossistes mettent à leur disposition des moyens de déplacements pour les approvisionner en produits de contrebandes commandés sur les territoires ivoiriens ou ghanéens contre rémunération. Ainsi lors des entretiens, 8% des contrebandiers des communes de Batié et de Ouessa avouent avoir convoyé des produits frauduleux d'origine ghanéenne (produits chimiques, piles, carburants, boissons…) destinés aux commerçants à Bobo-Dioulasso, à Banfora et à Gaoua contre compensation financière. C'est dire à quel point les communes de Batié et de Ouessa constituent une plaque tournante de la contrebande transfrontalière et transrégionale.

Les articles qui dominent cette activité sont composés de produits alimentaires (sucre, huile, thé, riz, lait, farine, bonneterie) ; des boissons alcoolisées et non alcoolisées, de l'eau minérale; des produits vestimentaires (tissus, pagnes, chaussures, de boubous) ; de la filature ; des articles d'engins (chambres à air, pneus, pièces détachées), des produits chimiques(piles, engrais, produits phytosanitaires etc.) ; des articles métalliques (tôles, fer, portes, fenêtres, les ustensiles de cuisine) ; d'appareils électroménagers, des articles électriques et électroniques ; des engins à deux roues (motocycles, bicyclettes, tricycles) ; de la friperie ; des produits pétroliers,

pharmaceutiques et cosmétiques ; de tabac. A cela s'ajoutent des drogues, des armes, des munitions, du cyanure et de la dynamite, vendus clandestinement et dans la discrétion du public.

2.3. La contrebande, une activité aux conséquences multiples pour les communes de Batié et de Ouessa

Dans les communes frontalières de Batié et de Ouessa, l'impact de la contrebande revêt deux aspects, positifs et négatifs sur les plans économique, social et environnemental. Les contrebandiers jugent l'activité très rentable. L'impact positif est que cette activité génère énormément des bénéfices qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des acteurs en l'occurrence les commerçants et les contrebandiers. Les bénéfices réalisés par ces contrebandiers varient de 25 à 100%. 34% de contrebandiers déclarent réaliser 25% de bénéfices dans la vente de leurs produits, 46% font des bénéfices de 50% et 20% pour des intérêts de 100%. Les bénéfices tirés de cette activité servent généralement à l'achat des vivres, aux investissements dans les activités agro-pastorales et dans le commerce, à la construction des habitats modernes ou semi-modernes, à l'acquisition des engins à deux roues motorisées ou de véhicules pour faciliter leur mobilité, à la prise en charge des frais de scolarité et de fournitures, la création des boutiques, des buvettes afin de multiplier les sources de leurs revenus. Grâce à ce trafic illégal certains acteurs ont amélioré leur cadre de vie et de travail. Au niveau des consommateurs, on note également des aspects positifs à travers l'accessibilité à moindre coût des produits manufacturiers issus de la contrebande sur les marchés locaux. Les paysans de Batié et de Ouessa ont cette possibilité de s'approvisionner en produits chimiques d'origine ghanéenne moins coûteux donc accessibles à toutes les couches par rapport aux produits d'origine burkinabé (les engrais, les herbicides, les pesticides et les produits vétérinaires). Par ailleurs bien que ce soit une activité à risque, la contrebande contribue incontestablement à résorber relativement le chômage local et à la lutte contre la pauvreté. La contrebande fournit des ressources et fait vivre une population locale importante, en particulier des jeunes. Cependant, la contrebande est devenue une véritable « industrie » qui remet en cause les formes légales du commerce dans ces communes. Tous les secteurs économiques sont pratiquement affectés par les effets de la contrebande, en l'occurrence l'agriculture, l'élevage, le commerce et l'artisanat. Elle est l'une des causes principales qui handicapent le développement économique locale. Selon les agents des impôts, la contrebande porte préjudice aux finances de l'Etat par le manque à gagner pour le trésor national freinant ainsi le développement économique et les possibilités de création des emplois. Une bonne somme échappe entièrement à la taxation qui occasionne des manques à gagner importants pour le trésor public. Ce sont autant de recettes potentielles dont le pays se trouve privé et qui pourraient servir à la création des emplois et au développement des infrastructures socioéconomiques. Au niveau de Batié, selon les services des impôts, on dénombre environ 354 commerçants dans la commune en 2021 avec une estimation de 347 commerçants qui évoluent dans

l'informel, soit 98,02%. Cela montre l'ampleur du commerce informel dans cette commune urbaine. C'est aussi le cas de Ouessa dont plus de 70% des activités commerciales sont qualifiées d'informels par la Mairie (Service des impôts de Batié et Mairie de Ouessa, 2021).

Selon les agents de l'agriculture, de l'élevage et de phytosanitaire, les activités agro pastorales à Batié comme à Ouessa sont beaucoup alimentées par des intrants agricoles non homologués provenant du Ghana (engrais, pesticide, herbicide). Cependant, ces produits chimiques agricoles frauduleux et non homologués sont très toxiques, ce qui est un véritable danger sanitaire pour la population, les animaux et l'environnement. Ces produits contribuent à la dégradation progressive des sols et de la végétation. Au regard de leurs coûts très abordables par rapport aux produits chimiques locaux, ils sont utilisés massivement par les paysans, sans contrôle et parfois sans protection d'usage avec des effets néfastes comme des maladies de la peau provoquée par le contact direct avec les produits surtout pendant les aspersions des champs pour lutter contre les herbes et les insectes ravageurs. Ces produits chimiques à forte dose contaminent la végétation et les eaux, et sont dangereux pour les animaux qui en consomment. Dans le domaine de l'artisanat, surtout des pagnes tissés et la confection des boubous traditionnels, subissent les répercussions des produits frauduleux importés du Ghana, jugés moins coûteux. A cela, il faut ajouter, les accidents de la route causés par les trafiquants qui occasionnent de graves blessés et souvent mortels entre contrebandiers et agents de sécurité, et parfois entre contrebandiers et d'autres usagers de la route, surtout avec les trafiquants des armes ou de drogue qui sont très violemment réprimandés par les agents de sécurité. A titre d'exemple, en 2018, un douanier en poste à Batié a été assassiné par des trafiquants dans l'exercice de ses fonctions. Les communes de Batié et de Ouessa sont très menacées par les dangers liés à la consommation des produits contrebandiers, notamment alimentaires pharmaceutiques et des boissons frelatées en surdoses venant du Ghana (confère photo n° 3 ci-dessous).

Photo 3 : Des boissons alcoolisées frelatées ghanéennes

Source : Prise de vue KIEMDE, Ouessa, février 2023

Ces boissons frelatées de marques one two tree ou 1 2 3, adonko et honcocousseko (bouteille jaune) sont très prisées par les populations communales malgré leurs forts taux d'alcool (40 à 42% voire plus). Les bouteilles en plastiques se négocient entre 750 et 1000 FCFA tandis que les sachets sont vendus à 100 FCFA l'unité. En dépit des contrôles à la frontière par les autorités burkinabè et sur le territoire national, ces boissons nuisibles à la santé publique sont frauduleusement importées et vendues par les commerçants grossistes et détaillants dans les communes frontalières de Batié et de Ouessa, et même au-délà des frontières communales.

La consommation des produits alimentaires peut donner lieu à de graves problèmes d'intoxication, en particulier les produits périmés et qui peuvent nuire à la santé des consommateurs. La consommation des médicaments importés constitue également un danger sur la santé des habitants vu l'accès libre et illimité à toutes les classes médicamenteuses avec une méconnaissance totale de la part du vendeur et de l'acheteur. Les dates de péremption sont suspectes et généralement imprimées sur les boîtes et non en reliefs. Pire encore, les conditions de transport, de stockage et de vente des médicaments sont les mêmes que toutes celles des autres marchandises de contrebande. La consommation des boissons frelatées est source de plusieurs maladies graves comme les maladies pulmonaires pouvant aboutir à la mort si une prise en charge n'a pas été faite à temps.

3. Discussion

L'analyse de ces différentes données à savoir les facteurs de la contrebande dans les communes de Batié et de Ouessa, la dimension spatiale des activités contrebandières de même que ses multiples conséquences socioéconomiques et environnementales pour les communes de Batié et de Ouessa montrent à suffisance l'ampleur des pratiques de ce commerce illicite dans ces communes frontalières. Il faut dire que ces résultats sont en phases avec des travaux de plusieurs auteurs qui portent sur les activités de la contrebande en Afrique, et qui se justifient par plusieurs facteurs avec des effets divers et multiples. D'une part, au niveau des facteurs économiques, cela a été largement évoqué par Igue O. J. (1995, p 597) qui souligne que les activités contrebandières sont dues aux différences d'espaces monétaires où figurent des entités politiques qui sont rattachées à des monnaies convertibles relativement fortes ou stables vis-à-vis de celles qui ont des monnaies autonomes plus instables. La décote des secondes par rapport aux premières sur les marchés parallèles de change engendre des flux de nature particulièrement spéculative. Atta K., Gogbe T., Kouassi N. G. et Kouadio D.A. (2016, p 326) dans leurs travaux sur Les effets socioéconomiques de la contrebande à Niablé, ils sont parvenus que la contrebande contribue incontestablement à résorber relativement le chômage. Car cette activité permet à ces affiliés de survivre et de s'insérer dans le tissu social. Elle modifie ainsi leur vie et celle de toute la population frontalière vu qu'elle lui fournit des ressources indispensables pour sa survie. De même, la surface urbanisée est étendue, car la majorité des

contrebandiers a pu accéder à la construction, l'achat ou à la rénovation de son habitat et l'installation de nouvelles stations-services : cafés, téléboutiques, épicerie. Par ailleurs, les auteurs relèvent que la commercialisation de ces marchandises issues de la contrebande freine le développement économique normal de Niablé en renforçant la désarticulation de l'économie urbaine. En fait, la contrebande a mis à plat toutes les formes légales de commerce de la zone. Outre, des produits habituels, c'est le déferlement surtout de produits pétroliers, médicamenteux et des produits chinois qui arrivent en force, lesquels annoncent le coup de massue pour certaines variétés de produits nationaux. Pour ces auteurs, si le commerce informel reste très florissant à Niablé pour les contrebandiers, le ralentissement général de l'activité pèse lourdement sur les acteurs du secteur formel. De même, la consommation des produits alimentaires peut donner lieu à de graves problèmes d'intoxication, en particulier les produits périmés et qui peuvent nuire à la santé des consommateurs. Hilmi A. (2008, p 169), constate dans son étude sur le Nord Marocain, frontalier à l'Algérie qu'une grande majorité de jeunes victimes très tôt de l'échec scolaire et du manque des possibilités du travail, se sont reconvertis en contrebandiers et ont investi leurs revenus dans l'achat des oliveraies et l'élevage afin d'assurer l'avenir à savoir : l'achat de parcelles et leurs équipements, l'oléiculture, l'élevage, et l'aviculture. Pour l'auteur, le côté positif de la contrebande dans la région se traduit également par la possibilité d'équiper les exploitations agricoles de la région par le matériel agricole (des petits moteurs électriques "les motopompes", des tracteurs, les huileries, tractopelles, Bulldozer), de s'approvisionner en produits chimiques provenant de l'Algérie. De même, une bonne partie d'agriculteurs utilise le carburant en provenance d'Algérie vu leur coût moins élevé par rapport au prix national. Cependant l'auteur estime que, Le phénomène de la contrebande a, en outre, des effets négatifs indirects sur le plan socioéconomique dans la région. Les accidents de la route causés par les trafiquants sont nombreux et souvent meurtrières. On note aussi les incendies provoqués dans les dépôts clandestins de stockages de carburant de contrebande, disséminés dans les quartiers résidentiels, entraînant parfois des morts. La contrebande porte atteinte également à la santé. La région est très menacée par les dangers liés à la consommation des produits contrebandiers, notamment alimentaires et pharmaceutiques venant de Melilla et d'Algérie.

Conclusion

L'approche méthodologique de recherche mixte (quantitative et qualitative), utilisée nous ont conduit à des résultats sur les facteurs et les conséquences de la contrebande dans les communes frontalières de Batié et de Ouessa. L'étude de l'activité de la contrebande a démontré son importance et sa vivacité dans les communes frontalières de Batié et de Ouessa. Cette situation nous conduit à nous interroger sur leur effet quant à la vie économique, sociale et spatiale dans ces communes. Ces communes frontalières à la Côte d'Ivoire et au Ghana sont devenues dans le Sud-Ouest burkinabè

une plaque tournante de tous les trafics illicites. Ce sont des activités bien ancrées dans la région de façon générale et en particulier dans les communes de Batié et de Ouessa. Elles sont intimement liées à la frontière avec la Côte d'Ivoire et le Ghana. Leur ampleur est expliquée en général par l'échec de la politique de développement local suivie par les pouvoirs publics, l'instabilité des relations politiques avec les pays limitrophes et la faiblesse voire l'absence des échanges officiels, notamment avec les pays voisins. Ces activités génèrent des ressources importantes pour une grande partie de la population communale. Toutefois, cette activité illicite fait apparaître des effets néfastes dans ces localités qui ne sauraient constituer une alternative au développement de ces communes frontalières en devenir. Elle mérite de la part des autorités des mesures fortes pour limiter l'usage des produits contrebandiers dans ces communes en particuliers, et sur le territoire régional voire national de façon général. C'est pourquoi, nous suggérons aux autorités compétentes de mener une lutte hardie contre cette activité illicite qui risque d'hypothéquer non seulement l'avenir socioéconomique de ces communes mais aussi de l'économie nationale.

Références bibliographiques

ATTA Koffi**,** GOGBE Téré, KOUASSI Nguessan Gilbert, KOUADIO Datté Anderson 2016, « *L'influence de La Contrebande Sur Le Développement De La Ville Frontalière De Niable Au Centre-Est De La Cote d'Ivoire* », European Scientific Journal, vol.12, No.5 ISSN : 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431, pp. 313-327.

Fichier des localités 2022, 5ème Recensement général (RGPH), INSD, 2019, 400 p.

HILMI Abdelhamid 2008, « *Le Nord de l'oriental marocain : Une région frontalière* », Thèse de doctorat en géographie, Université François-Rabelais de Tours, Ecole doctorale SHS, 337 p.

IGUE Ogunsola John 1995, Le Territoire et l'État en Afrique. Les dimensions spatiales du développement, Paris, Karthala.

KIEMDE Abdoulaye, NAKOULMA Goama, ZOMA Vincent, COMPAORE Georges, 2022, **«** *Le corridor international de Ouessa : un vecteur de développement local et d'« intégration régionale par le bas* », Journal of Research in Humanities and Social Science Volume 10 ~ Issue 8, pp. 155-167.

KIEMDE Abdoulaye, BAMOGO Koudougou Omar, NAKOULMA Goama, COMPAORE Georges 2024, « *Batié dans le Sud-Ouest burkinabè : une commune urbaine frontalière marginalisée malgré sa position stratégique* », Revue de Géographie et d'aménagement régional, Espace, Société, Territoire, pp. 61-75.

YAMEOGO Lassané 2006, « *Territorialisation hydraulique et développement local autour du lac de Bagré (Burkina Faso)* », Thèse de doctorat unique, Université degli studi di padova, 272 p.